

Le mercredi 20 mai 2009

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 20 mai 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseur, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : messieurs Damien Lafrenière et Éric Éthier

Absences non motivées : madame Madeleine Aumond

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et
secrétaire général

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et
technologiques

M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des
communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-071 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-04-29
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Plan d'effectifs 2009-2010
 - a) Gestionnaires du centre administratif
 - b) Gestionnaires d'établissements
- 6- Plan d'action triennal du comité environnemental

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-071) suite

- 7- Projet de rapatriement des élèves de Denholm et état de situation
- 8- Démarche d'analyse pour des élèves qui fréquentent d'autres commissions scolaires
- 9- Affichage de postes et comités de sélection
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
- 12- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Table éducation Outaouais, réunion spéciale tenue le 21 avril 2009 par conférence téléphonique
 - b) Table éducation Outaouais, rencontre du 30 avril 2009

(La section D suivra immédiatement la section de la direction générale)**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1 Non rengagement et mise en disponibilité personnel enseignant, années scolaire 09-10
- 2- Démission
- 3- Liste des besoins personnels enseignant, année scolaire 2009-2010 (dépôt sur place)
- 4- Liste des congés sans traitement 2009-2010
- 5- Comité qualité de vie
 - a) Plan d'action
 - b) Compte-rendu
- 6- Comité de sélection directrice/directeur CEHG
- 7- **Projet de règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique**
- 8- **Pandémie**

PAUSE

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Bilan des formations – accompagnement SIAA
- 2- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité directeur informatique du 10 février 2009
 - b) Comité ehdaa-parents du 17 février 2009
 - c) Comité de coordination pédagogique, 24 mars 2009
 - d) Comité de coordination pédagogique, 21 avril 2009

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption du cadre budgétaire et des règles d'allocation des ressources pour l'année 2009-2010
- 3- Réforme de la comptabilité (projet de résolution)
- 4- Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus
- 5- Assurances générales 2009-2010

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-071) suite

- 6- Appels d'offres - projets de 10 000 \$ et plus
- 7- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – centre Pontiac de Fort-Coulonge
- 8- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école Notre-Dame du Sacré-Cœur de Chapeau
- 9- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école Dominique Savio de Montcerf
- 10- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école Laval de Ste-Thérèse
- 11- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école Notre-Dame-de-Grâces de Bouchette
- 12- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école Reine-Perreault de Blue Sea
- 13- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école St-Boniface de Bois-Franc
- 14- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école St-Nom-de-Marie du Lac Ste-Marie
- 15- Rénovation des deux salles de toilette – ESSC
- 16- Rénovation complète de salles de déshabillage – ESSC
- 17- Rénovation de deux salles de toilettes – CEHG
- 18- Rénovation complète des locaux du sous-sol – école Reine-Perreault de Blue Sea
- 19- Rénovation complète des locaux du sous-sol – école St-Pierre de Fort-Coulonge

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-072

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 29 avril 2009

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 avril 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec deux modifications. D'abord, à la page 373, point 1-2 b), il faut lire «M. Sylvain...» et non «Mme Sylvain...». Aussi, à la page 374, au même point, il faut lire «...la fête littéraire» et non «...las fête littéraire».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

- A-10 M. Sylvain fait un suivi et précise que la Maison de la culture s'est associée à la Ville pour réaliser un projet conjoint.

Le mercredi 20 mai 2009

- A-10 M. Houde signale que la rencontre des secrétaires généraux de l'Outaouais aura lieu le 2 juin, à 18 h, sans doute à la Commission scolaire des Draveurs.
- A-10 M. Sylvain mentionne que les commandes de manteaux ont été envoyées et que les premiers arrivages sont attendus sous peu.
- A-6 M. Sylvain indique que la résolution relative au projet de réfection de l'hôtel l'Abri, à Mont-Ste-Marie, a été envoyée aux députés de la région et à certains autres partenaires, accompagnée d'une lettre d'appui signée du commissaire monsieur Damien Lafrenière et du directeur général.
- A-10 Au niveau de la mise à jour des recueils de gestion, les procédures seront entreprises sous peu. La secrétaire sera disponible pour aider les commissaires.
- E-1 La commission scolaire a reçu la confirmation du financement pour la formation d'ébénisterie. La façon de s'organiser sera déterminée dans les prochaines semaines et les prochains mois.
- E-1 Le directeur du CFP Pontiac, Jean-Paul Gélinas, est d'accord avec la suggestion de mettre une enseigne pour annoncer le centre multiservices du Pontiac, à Campbell's Bay. Des mesures seront prises.
- E-1 Au niveau des escaliers de l'école de Bouchette, un suivi a été fait, de même que pour le besoin de désinfection signalé pour une section de l'école de Lac-Ste-Marie.
- E-1 Le souhait de la commissaire madame Chantal Tremblay, concernant la formation de Mme Madeleine Lefebvre, sur la persévérance scolaire, a été exaucé. Cette formation a été offerte juste avant la tenue de la séance du conseil des commissaires, de 18 h 15 à 19 h.
- D-4 En ce qui concerne le projet d'actes d'établissement, la commissaire madame Annette Dumouchel souligne que l'école Ste-Anne doit porter le numéro 2, non pas le numéro 1.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au sujet de la pièce de correspondance cc-1 (culture à l'école).

(Les commissaires monsieur Jacques Pilon et madame Marielle Roy se joignent à la rencontre à 19 h 20.)

M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau, au niveau de la pièce cc-2 (MRC).

Le mercredi 20 mai 2009

A-5 Plan d'effectif 2009-2010

- a) RÉSOLUTION 2009-CC-073 **Plan d'affectation 2009-2010 :
gestionnaires du centre
administratif**

CONSIDÉRANT les premières démarches entreprises lors de la rencontre du conseil des commissaires du 25 mars 2009;

CONSIDÉRANT les délibérations du comité de travail des commissaires du Pontiac, tenu à Fort-Coulonge le 16 avril 2009;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'accepter le plan d'affectation des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RÉSOLUTION 2009-CC-074 **Plan d'affectation 2009-2010 :
gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT les premières démarches entreprises lors de la rencontre du conseil des commissaires du 25 mars 2009;

CONSIDÉRANT les délibérations du comité de travail des commissaires du Pontiac, tenu à Fort-Coulonge le 16 avril 2009;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le plan d'affectation des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Plan d'action triennal du comité environnemental

MM. Sylvain et Millar présentent le document.

- RÉSOLUTION 2009-CC-075 **Plan d'action triennal, comité
environnemental**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'accepter le plan d'action triennal du comité environnemental, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Projet de rapatriement des élèves de Denholm et état de situation

M. Sylvain fait le point sur le dossier et indique les étapes à venir.

Le mercredi 20 mai 2009

A-8 Démarche d'analyse pour des élèves qui fréquentent d'autres commissions scolaires

M. Sylvain juge opportun de former un comité de travail pour mettre au point la stratégie à suivre pour les autres dossiers de rapatriement. Les commissaires messieurs Damien Lafrenière, Bernard Caron et Daniel Moreau et mesdames Guylaine Marcil et Annette Dumouchel en feront partie, ainsi que M. Sylvain.

A-9 Affichage de postes et comités de sélection

M. Sylvain fait le point sur les divers postes à combler, notamment celui de la direction de la Cité étudiante et de la direction du service des ressources administratives. La date d'échéance pour les démarches de tous ces postes est le 3 juin. Des mesures seront prises, si nécessaire, pour s'assurer que ces postes soient comblés avant la prochaine séance du conseil des commissaires, en juin.

A-10 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault mentionne qu'elle a participé à la soirée de l'Ordre du mérite scolaire (8 mai), ainsi qu'au gala de la revue L'Étudiant outaouais. Une de nos élèves, Lafontaine, a alors reçu un prix. Au cours du gala de l'ADIGECS, Jérémy Gagnon, un ancien élève du CFP Vallée de la Gatineau a reçu une bourse. Elle suggère que des lettres de félicitations leur soient envoyées et qu'ils soient invités à assister à la prochaine séance du conseil des commissaires. Des certificats honorifiques leur seraient alors décernés.

Elle rappelle aussi qu'un lac-à-l'épaule régional aura lieu en octobre, sur la loi 88, pendant toute une journée (un samedi). Elle suggère que le lendemain, pendant une demi-journée, les commissaires de la CSHBO organisent un lac-à-l'épaule pour eux-mêmes, afin de discuter de dossiers touchant le fonctionnement du conseil.

La présidente madame Diane Nault participera au tournoi de golf de la Fondation Branchaud. Il manque une personne pour compléter le quatuor formé d'elle-même, du commissaire monsieur Bernard Caron et de M. Sylvain. Le commissaire monsieur Charles Langevin se joindra à eux.

Elle demande aux commissaires de lui envoyer les documents d'évaluation du directeur général, si ce n'est déjà fait. Le comité d'évaluation se rencontrera le 11 juin, à 17 h, à la salle des Hauts-Bois du centre administratif.

A-11 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain attire l'attention sur un communiqué émis par l'établissement des Adultes, concernant le concours 'Ma plus belle histoire'. Ce concours a fait une gagnante, Kim Danis.

Le mercredi 20 mai 2009

Aussi, il aborde le dossier du laboratoire rural envisagé en partenariat avec la Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle. Ce dernier organisme, malgré la restructuration qu'il connaît présentement, continue de considérer ce dossier comme prioritaire.

A-12 Dépôt des procès-verbaux

a) Table éducation Outaouais, réunion spéciale tenue le 21 avril 2009 par conférence téléphonique

Le compte rendu est déposé. Le commissaire monsieur Daniel Moreau félicite M. Sylvain pour sa nomination comme président de la Corporation TEO..

b) Table éducation Outaouais, rencontre du 30 avril 2009

Dépôt.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-076 **Non rengagement enseignants et enseignantes, année scolaire 2009-2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) des enseignants et enseignantes dont les noms suivent à compter du 1^{er} juillet 2009, et de mandater la direction du service des ressources humaines de procéder aux avis nécessaires au non rengagement.

Champ d'enseignement	Nom	École	Situation 2009-2010
Champ 3 (primaire)	Gravel, Jennifer	Notre-Dame du Sacré-Cœur	Non rengagée
	Fleury, Annette	Notre-Dame du Sacré-Cœur	Non rengagée
	Boisvert, Élizabeth	Poupore	Non rengagée
	Nadeau, Isabelle	Ste-Marie	Non rengagée
Champ 9 (éd. physique)	Dubé, Benoit	ESSC	Non rengagé
Champ 12 (français)	Patry, Caroline	ESSC	Non rengagée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2009-CC-077 **Démission**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-077) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Chaussé, Valérie	3 (primaire) Pie XII
Trottier, Manon	Directrice d'établissement CEHG

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Liste des besoins, personnel enseignant, année scolaire 2009-2010

M. Houde dépose la liste.

D-4 Liste des congés sans traitement 2009-2010

La liste est déposée.

D-5 Comité rendu qualité de vie

- a) **Plan d'action**
- b) **Compte rendu**

Dépôt.

D-6 RÉSOLUTION 2009-CC-078 **Formation d'un comité de sélection pour le poste de directrice/directeur de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le départ de Madame Manon Trottier ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de deux commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes.

Commissaires désignées

Mesdames Janique Lachapelle et Diane Nault

Commissaires substituts

Madame Chantal Tremblay et monsieur Charles Langevin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 20 mai 2009

D-7 RÉSOLUTION 2009-CC-079

Projet de règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique

CONSIDÉRANT la pratique, jusqu'ici, de tenir des réunions à distance lors des séances de novembre, janvier, février et mars de chaque année;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de faire en sorte que les séances de novembre et de mars de chaque année se tiennent dorénavant à Gracefield et ne soient pas organisées selon la formule des réunions à distance;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'approuver le projet de règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent entre le 15 décembre et le 28 février de chaque année scolaire se dérouleront d'office à la salle des Hauts-Bois (331, rue du Couvent, Maniwaki). Il sera aussi possible, pour les commissaires qui le désirent, d'utiliser la salle située à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge). Cette salle est reliée à la salle des Hauts-Bois, via des équipements de transmission de la voix et de l'image, permettant une participation simultanée aux débats. Conformément à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance (salle des Hauts-Bois), tout comme le directeur général ou la directrice générale. De plus, un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le 15 décembre ou après le 28 février de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

PARTICIPATION HORS TERRITOIRE

Dans certaines circonstances exceptionnelles, si un ou une commissaire se trouvant hors du territoire de la commission scolaire désire participer à une séance du conseil des commissaires, via des équipements de transmission de la voix (par exemple : téléphone) ou des équipements de transmission de la voix et de l'image (par exemple : webcam), il lui sera possible de le faire s'il en a formulé préalablement la demande auprès du secrétariat général et si ladite demande a été approuvée par la présidence. La demande doit être formulée au moins deux semaines à l'avance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 **Pandémie**

La commissaire madame Marise Veilleux s'interroge sur la marche à suivre en cas de pandémie. M. Sylvain fait un bilan de la situation et la commissaire madame Guylaine Marcil explique que, tous les cas identifiés au Québec, jusqu'ici, sont bénins.

Le mercredi 20 mai 2009

(Pause, de 20 h 20 à 20 h 30)

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Bilan des formations – accompagnement SIAA

M. Rondeau dépose les documents et souligne que 85 % des enseignants et enseignantes du primaire ont été rejoints par le biais de ces formations. Le commissaire monsieur Daniel Moreau félicite le service pour la qualité des documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Dépôt des comptes rendus

- a) Comité directeur informatique du 10 février 2009
- b) Comité ehdaa-parents du 17 février 2009
- c) Comité de coordination pédagogique, 24 mars 2009
- d) Comité de coordination pédagogique, 21 avril 2009

Dépôt.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-080 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 21 avril au 8 mai 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-081 Adoption du cadre budgétaire et des règles d'allocation des ressources pour l'année 2009-2010

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources administratives établies à l'article 275, de *la Loi sur l'instruction publique* et la loi 88;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources administratives représenté par la commissaire madame Denise Miron Marion, présidente, d'accepter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année 2009-2010, tel que présenté;

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-081) suite

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources administratives et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-082 **Réforme de la comptabilité**

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires font face à une réforme majeure de la comptabilité scolaire;

CONSIDÉRANT que cette réforme implique l'application des principes comptables généralement reconnus;

CONSIDÉRANT que cette décision a été prise au printemps 2007 par le MELS;

CONSIDÉRANT que les états financiers des commissions scolaires doivent maintenant être consolidés avec ceux du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que des modifications importantes aux logiciels comptables fournis par la Grics sont nécessaires pour effectuer adéquatement et efficacement la transition vers ces nouvelles normes comptables;

CONSIDÉRANT que les premières modifications aux logiciels ont été livrées en mars 2009, et qu'il y a encore beaucoup de modifications à faire à ces systèmes;

CONSIDÉRANT que des rapports trimestriels devront être produits par les commissions scolaires et qu'aucun outil informatique n'a été développé à ce jour;

CONSIDÉRANT que le MELS a reconnu l'importance de cette réforme en allouant des sommes supplémentaires aux commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault :

- que la Grics mette tout en œuvre pour accélérer les délais de livraison des prochains développements de leurs logiciels comptables;
- que le MELS fasse des pressions supplémentaires pour accélérer les travaux de développement afin que ceux-ci soient arrimés aux délais auxquels les commissaires scolaires sont assujetties;

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-082 suite

- o que des outils de comptabilité soient développés pour les états financiers trimestriels;
- o que la Grics envisage l'acquisition d'un logiciel comptable mieux adapté aux besoins actuels et futurs des commissions scolaires;
- o que cette résolution soit transmise à toutes les commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2009-CC-083

Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus

CONSIDÉRANT QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'elle détermine, autoriser la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT QUE les normes de la comptabilité scolaire ont été modifiées afin de respecter les principes comptables généralement reconnus rendant ainsi les états financiers à vocation générale;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles normes ont pour effet qu'au 30 juin 2009, la commission scolaire prévoit avoir un déficit accumulé;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 280 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit intégrer à son budget, comme dépense, le déficit anticipé de l'exercice courant et de l'exercice de l'année précédente non intégré à son budget;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire veut s'approprier une somme maximale de 10 p. 100 de son surplus accumulé au 30 juin 2008;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais prévoit adopter un budget 2009-2010 dont les dépenses excèdent les revenus de **8 992 749 \$**;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil qu'une demande soit faite à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées et que cette demande soit accompagnée d'un document décrivant sommairement les causes du déficit anticipé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2009-CC-084

Assurances générales 2009-2010

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour 2009-2010 majorée d'une légère augmentation;

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-084) suite

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT les avis de garanties multiples décrits en annexe;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 28 490 \$ plus taxes selon les mêmes termes, conditions et obligations que l'année passée et en tenant compte de la clientèle scolaire.

AVIS DE GARANTIES

DESCRIPTION DE LA GARANTIE	MONTANT ASSURÉ	FRANCHISE
RESPONSABILITÉ CIVILE	5 000 000 \$	2 500 \$
RESPONSABILITÉ UMBRELLA	5 000 000 \$	10 000 \$
RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	2 000 000 \$	2 500 \$
ASSURANCE AUTOMOBILE PROPRIÉTAIRE	1 000 000 \$	1 000 \$
ASSURANCE AUTOMOBILE GARAGISTE	1 000 000 \$	250 \$
STAGIAIRE	5 000 000 \$	2 500 \$
ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC	2 000 000 \$	N/A
ACTES CRIMINELS	50 000 \$	1 000 \$
PHOTOCOPIEURS	228 290 \$	2 500 \$
INFORMATIQUE	2 084 349 \$	5 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2009-CC-085

Ouverture de soumissions de 10 000 \$ et plus

CONSIDÉRANT la demande des commissaires lors du conseil des commissaires du 29 avril 2009 d'assister à l'ouverture des soumissions de 10 000 \$ et plus;

CONSIDÉRANT le souci de transparence de la commission scolaire;

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-085) suite

CONSIDÉRANT le nombre important de projets de plus de 10 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les membres du conseil des commissaires soient invités à assister à l'ouverture des appels d'offres par soumission totalisant un montant de 10 000 \$ et plus et que l'invitation leur soit envoyée par courrier électronique au moins 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des soumissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2009-CC-086 **Appel d'offres publique - travaux d'entretien ménager 2009-2012 - centre Pontiac, de Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Services d'entretien St-Jean	32 891,00 \$
Jacqueline Dubeau	32 437,16 \$
Entreprise Graveline et Patry	49 880,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'engager Services d'entretien St-Jean au montant de 32 891,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2009-CC-087 **Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Chapeau**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-087) suite

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Jacqueline Dubeau	20 515,12 \$
Roger Beaubien	26 412,75 \$
Services d'entretien St-Jean	27 220,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau et résolu d'engager Madame Jacqueline Dubeau au montant de 20 515,12 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2009-CC-088

Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école Dominique-Savio, de Montcerf-Lytton

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Madame Julie Gosselin	20 000,00 \$
Entreprises Crêtes	21 825,43 \$
Services d'entretien ménager Johnny	22 575,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-088) suite

CONSIDÉRANT la décision de Madame Julie Gosselin de retirer sa soumission;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'engager les Entreprises Crêtes au montant de 21 825,43 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-10 RÉSOLUTION 2009-CC-089

Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Laval, de Ste-Thérèse

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Entreprises Crêtes 2006	21 028,61 \$
Boucherie et Ferme Archie Gorman	23 138,24 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle et résolu d'engager Entreprises Crête 2006 au montant de 21 028,61 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-11 RÉSOLUTION 2009-CC-090

Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Notre-Dame-de-Grâces, de Bouchette

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-090) suite

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Monsieur Denis Charbonneau	17 495,25 \$
Entreprises Crêtes 2006	24 008,51 \$
Ferme et Boucherie Archie Gorman	28 781,99 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'engager Monsieur Denis Charbonneau au montant de 17 495.25 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-12 RÉSOLUTION 2009-CC-091

Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école Reine-Perreault, de Blue Sea

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Denis Charbonneau	14 673,75 \$
Aménagement Blais	15 999,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	20 745,52 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-091) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay et résolu d'engager M. Denis Charbonneau au montant de 14 673,75 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-13 RÉSOLUTION 2009-CC-092**Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école St-Boniface, de Bois-Franc**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Entreprise Crêtes 2006	20 100,78 \$
Julie Gosselin	25 000,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle et résolu d'engager Entreprise Crêtes 2006 au montant de 20 100,78 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-14 RÉSOLUTION 2009-CC-093**Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 – école St-Nom-de-Marie, de Lac-Ste-Marie**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-093) suite

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Monsieur Denis Charbonneau	20 317,50 \$
Paysagiste Bruno Léveillé	26 100,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	27 609,22 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'engager M. Denis Charbonneau au montant de 20 317,50 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-15 RÉSOLUTION 2009-CC-094

Rénovation des deux salles de toilette (projet : RDE-026) - école ESSC

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 14 mai 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d'accepter la plus basse soumission conforme de **Amor Construction**, au montant de **76 635.35 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 20 mai 2009

C-16 RÉSOLUTION 2009-CC-095 **Rénovation complète de salles de déshabillage (installations sanitaires) (projet : MDB-026) - école ESSC**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 14 mai 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme de **Amor Construction**, au montant de **181 728.75 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-17 RÉSOLUTION 2009-CC-096 **Rénovation de deux salles de toilettes (local 147 et 148) (projet : MDB-067E) - école CEHG**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 19 mai 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de **Constructions Langevin et frères**, au montant de **69 326.69 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-18 RÉSOLUTION 2009-CC-097 **Rénovation complète des locaux du sous-sol (projet : RDE-007) - école Reine-Perreault, de Blue Sea**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

Le mercredi 20 mai 2009

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service aura lieu le 11 juin 2009;

CONSIDÉRANT que le contrat doit être accordé le plus tôt possible suite à l'ouverture des soumissions pour permettre le début des travaux à la fin juin;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'autoriser le directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire, M. Jean-Claude Beaudin, à octroyer le contrat au soumissionnaire ayant la plus basse soumission conforme pour ce contrat.

Il est aussi résolu que la présidente, Mme Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer lesdits documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-19 RÉSOLUTION 2009-CC-098 **Rénovation complète des locaux du sous-sol (Projet : RDE-012) - école St-Pierre de Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELs dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire procédera un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service aura lieu le 11 juin 2009;

CONSIDÉRANT que le contrat doit être accordé le plus tôt possible suite à l'ouverture des soumissions pour permettre le début des travaux à la fin juin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy et résolu d'autoriser le directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire, M. Jean-Claude Beaudin, à octroyer le contrat au soumissionnaire ayant la plus basse soumission conforme pour ce contrat.

Il est aussi résolu que la présidente, Mme Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer lesdits documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Denise Miron Marion signale qu'un abattoir sera construit à Shawville et il faudra donc prévoir des formations pour ce genre d'installations. Les responsables locaux du projet vont communiquer avec la direction du CFP Pontiac pour en discuter.

Le mercredi 20 mai 2009

La présidente madame Diane Nault répond aux questions des commissaires mesdames Janique Lachapelle et Guylaine Marcil, relativement au congrès de la Fédération des commissions scolaires.

E-2 **RÉ SOLUTION 2009-CC-099** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 juin 2009, à Maniwaki

Secrétaire général

Présidente